

Explorer les transformations du travail parlementaire depuis le début de la crise sanitaire : entre « présentiel » et « distanciel »

Sandrine Roginsky

Lasco
UCLouvain

sandrine.roginsky@uclouvain.be

Inès Kalai

Lasco-Mesopolhis
UCLouvain

AMU-Science Po Aix
ines.kalai@uclouvain.be

Mots-clés

Travail

parlementaire,

distanciel,

adaptation.

1. INTRODUCTION

Les pratiques professionnelles se sont profondément transformées depuis le début de la crise sanitaire, et le travail parlementaire n'a pas été une exception. Les échanges et interactions, qu'ils aient lieu au sein de l'hémicycle ou en dehors, dans les locaux des groupes parlementaires, les salles de réunions, ou encore dans une cafétéria, sont essentiels au processus de proposition et de contrôle des textes législatifs, dans lequel de nombreux acteurs et actrices (élu.es mais également collaborateurs.trices politiques, personnel du Parlement, journalistes, « lobbyistes » et autres « parties prenantes », etc.) sont impliqué.es. D'aucuns avancent même que c'est dans ces espaces informels d'une Assemblée que les décisions les plus importantes sont prises (Eriksson & Josefson, 2019). Ceci résonne particulièrement en Belgique, où la logique du compromis inhérente aux gouvernements de coalition rend nécessaires négociations et ajustements entre partenaires, comme au niveau des institutions européennes (Aldrin et al., 2014). Par ailleurs, le travail de représentation des élu.es suppose également des interactions avec des acteurs extérieurs à l'institution. Il s'agit donc de toute une dynamique reposant sur des échanges « en présentiel » qui a dû être freinée voire qui a été tout à fait interrompue ces derniers mois. À l'inverse, de nouvelles pratiques ont émergé au travers des possibilités amenées par les outils de réunion à distance.

2. CADRE THEORIQUE ET METHODE

Plusieurs recherches se sont penchées sur la question de l'impact de la crise sanitaire sur le travail parlementaire et de ses conséquences pour la démocratie représentative, par exemple en explorant les relations entretenues avec le pouvoir exécutif face à la nécessité de légiférer dans l'urgence (Bolloyer & Salat, 2021 ; Griglio, 2020) ou encore en proposant, à l'aide d'outils conceptuels, de nouveaux modèles de représentation hybride entre présentiel et virtuel (Mencarelli, 2021). Pour notre part, nous nous inscrivons dans le sillage des études ethnographiques des Parlements (Crewe, 2017 ; Abelès, 2000) et nous souhaitons toucher à cette

dimension de l'évolution de la démocratie représentative en éclairant plus spécifiquement les transformations du travail parlementaire sous le prisme des dynamiques communicationnelles à l'œuvre dans celui-ci. Nous apporterons ainsi une attention particulière à l'usage croissant des dispositifs socio-techniques, et conjointement, à la raréfaction des lieux d'échanges physiques, interrogeant l'importance de la matérialité et des espaces au sein des Assemblées (Roginsky, 2020).

Pour ce faire, nous amenons avec cette communication un éclairage empirique à cette problématique à partir de deux enquêtes menées en parallèle, une enquête qualitative auprès d'élu.es et de collaborateurs.trices du Parlement régional bruxellois et une autre auprès de professionnel.les de la société civile européenne en interaction avec le Parlement européen. Les données récoltées sont de plusieurs ordres : entretiens semi-directifs avec des élu.es, collaborateurs.trices, salarié-es d'ONG, mais aussi observations de réunions en ligne et hors ligne de commissions parlementaires. Notons que nous abordons ce terrain avec une dimension d'observation participante rétrospective (Bulmer, 1982), puisque nous avons chacune exercé par le passé la fonction d'attachée parlementaire dans les Parlements étudiés.

3. RÉSULTATS ET ANALYSE

Nos premiers résultats montrent que les modalités du travail en distanciel ont reconfiguré le travail parlementaire et par ricochet le travail des acteurs en interaction avec les Parlements, amenant un ensemble de contraintes mais également d'opportunités qui ont permis d'initier une réflexion sur les façons d'exercer la démocratie représentative au 21ème siècle.

Les freins ont été de deux ordres : d'une part, le suivi des commissions parlementaires a été rendu plus compliqué par une utilisation nouvelle et, dans une certaine mesure, improvisée des dispositifs sociotechniques. Les contraintes liées à ces dispositifs pouvaient être dues aux possibilités techniques laissées par l'outil (p.ex. : difficulté de prise de parole face à des caméras éteintes), au degré de maîtrise de l'outil par les utilisateurs (p.ex. :

oubli d'éteindre son micro) ou extérieures à l'outil mais indispensables à son utilisation (p.ex. : mauvaise connexion wifi). Au niveau bruxellois, l'absence de concertation entre les différentes Assemblées présentes sur le territoire (PRB, PFB, PFWB) a ajouté un cran supplémentaire de complexité pour les élu.es siégeant dans ces différents lieux. En effet, chaque Parlement a opté pour une plateforme différente de suivi des réunions en ligne. D'autre part, la raréfaction des moments de rencontre en présentiel a freiné la sociabilisation professionnelle, que l'utilisation croissante des messageries instantanées (WhatsApp) n'a pas comblé. À Bruxelles, les député.es nouvellement élu.es (mai 2019) ont fait état des difficultés à trouver leur place, à comprendre le fonctionnement de l'Assemblée et des « règles du jeu ». C'est donc tout un travail d'apprentissage de l'ethos parlementaire qui a été freiné en l'absence de ces espaces de sociabilité informels pour échanger et apprendre de leurs collègues plus aguerri.es. Il semble par ailleurs que cette absence de rencontres informelles « en présentiel » ait augmenté les tensions entre élu.es, rendant le travail de négociation des textes plus ardu. Enfin, plusieurs élu.es ont fait état de la difficulté de mener leur travail de relais entre la société civile et l'exécutif puisqu'elles ne pouvaient plus aller à la rencontre du « terrain ». Au niveau européen, les acteurs de la société civile remarquent avoir eu un accès plus aisé aux « policy-makers » avec lesquels une relation de travail préexistait. Ielles nuancent toutefois ce constat en soulignant que la qualité des discussions semble s'être amoindrie en raison, selon eux.elles, d'une part, de la difficulté de construire et maintenir des relations de confiance sans la dimension informelle des échanges, et d'autre part, de la fatigue physique et intellectuelle spécifique à une activité exclusivement sur ordinateur.

Malgré ces difficultés, le passage forcé au distanciel a été une opportunité pour plusieurs élu.es d'initier une réflexion sur les modalités d'exercice de la démocratie représentative à l'heure actuelle. Plusieurs député.es ont en effet critiqué le caractère suranné des modalités de représentation héritées du 19ème siècle. Ielles notent la présence de nombreux « temps morts » inhérents à une théâtralisation du travail parlementaire. Le passage au distanciel permis de dégager du temps, et de développer en apparence un certain don d'ubiquité en pouvant suivre plusieurs réunions à la fois. Certaines fonctionnalités techniques mises en place dans certains Parlements ont particulièrement été appréciées, comme la possibilité de suivre les réunions de groupes parlementaires au niveau européen grâce à un logiciel développé par l'institution pour permettre le travail des traducteurs-trices. Si le Parlement européen avait d'ores et déjà développé tout un arsenal d'outils, au niveau

Bruxellois le confinement a amené son Parlement à développer les possibilités de diffusion en ligne des débats, ce qui a facilité le travail de communication des élu.es qui peuvent désormais partager leurs interventions sur les réseaux socionumériques.

4. CONCLUSION

Les institutions parlementaires et leurs élu.es semblent avoir saisi l'opportunité pour penser de nouveaux modes de représentation. Néanmoins, la dimension « en présentiel » du travail parlementaire reste indispensable car la sociabilisation professionnelle permet, entre autres, aux élu.es de s'enrichir de l'expérience de leurs collègues ou encore de limiter les incompréhensions et tensions.

5. RÉFÉRENCES

- Aldrin, P., Hubé, N., Ollivier-Yaniv, C., Utard, J.M. (eds.). *Les médiations de l'Europe politique*. Presses universitaires de Strasbourg, 372 p.
- Abélès, M. (2000). *Un ethnologue à l'assemblée*. Odile Jacob.
- Bolleyer, N., & Salát, O. (2021). Parliaments in times of crisis: COVID-19, populism and executive dominance. *West European Politics*, 44(5-6), 1103-1128.
- Bulmer, M. (1982). When is disguise justified? Alternatives to covert participant observation. *Qualitative Sociology*, 5(4), 251-264.
- Crewe, E. (2017). Ethnography of Parliament: Finding Culture and Politics Entangled in the Commons and the Lords. *Parliamentary Affairs*, 70(1), 155-172.
- Erikson, J., & Josefsson, C. (2019). The legislature as a gendered workplace: Exploring members of parliament's experiences of working in the Swedish parliament. *International Political Science Review*, 40(2), 197-214.
- Griglio, E. (2020). Parliamentary oversight under the Covid-19 emergency: striving against executive dominance. *The Theory and Practice of Legislation*, 8(1-2), 49-70.
- Mencarelli, A. (2021). Parliaments Facing the Virtual Challenge: A Conceptual Approach for New Models of Representation. *Parliamentary Affairs*.
- Roginsky, S. (2020, July 20-24). *Parliaments as political and institutional spaces. Exploring the role of spatial settings, materiality and symbols in political practice* [Paper presentation]. 16th EASA Biennial Conference: New anthropological horizons in and beyond Europe. Lisboa, Portugal.

6. REMERCIEMENTS

Nous remercions nos enquêtés pour le temps qu'ils nous ont accordé dans la conduite de cette recherche. Nous tenons également à remercier les évaluateurs pour leurs suggestions lors de la rédaction de cet article.